



Théâtre de la Clarté

# A T E L I E R T H E A T R E 2 0 2 2 - 2 0 2 3

## E N F A N T S - A D O L E S C E N T S

**PHOTO**

Nom de l'enfant : ..... Prénom: .....

Date de naissance: ..... Age : .....ans

Avez-vous déjà fait du théâtre ? OUI – NON      Si oui, combien de temps : .....ans

Motivations: .....

### HORAIRE DES COURS – **cochez l'horaire de votre choix**

**Horaire des cours du mercredi**

- 6-9 ans : 10h30 à 12h00
- 6-9 ans : 13h30 à 15h00
- 10-12 ans : 15h00 à 16h30
- 12-15 ans : 16h30 à 18h00
- 15-18 ans : 18h00 à 19h30

**1<sup>er</sup> cours le mercredi 14 septembre 2022**

**Horaire des cours du samedi**

- 3-4 ans : 10h00 à 10h45
- 5-6 ans : 11h00 à 12h00
- 6-9 ans : 10h30 à 12h00
- 6-9 ans : 13h30 à 15h00
- 9-11 ans : 15h00 à 16h30
- 12-15 ans : 16h30 à 18h00

**1<sup>er</sup> cours le samedi 17 septembre 2022**

Fin des cours courant juin • Pas de cours pendant les vacances scolaires sauf exceptions signalées

### TARIFS :

- **28 €** *avantage : tarifs réduits sur la plupart des spectacles*
- **338 €** payables en 2 règlements

Présentation du spectacle ou du travail effectué pendant l'année au mois de juin dans la salle du Théâtre. Participation de 8 € à partir de 5 ans.

	Père (ou tuteur) :	Mère :
Nom et prénom :		
Adresse :		
Code postal, ville :		
Téléphone :		
Portable :		
Email :		

**IMPORTANT** : Nous ne pouvons pas prendre plus de 20 enfants par atelier et ceci pour le bon fonctionnement des cours. Les inscriptions s'arrêteront donc aux 20 premières réponses.

Je, soussigné(e)....., **inscris mon enfant à l'atelier théâtre :**

- Je joins :
- un chèque de 197 € (encaissé à l'inscription) à l'ordre du Théâtre de la Clarté n°.....
  - un chèque de 169 € (encaissé en janvier 2023) à l'ordre du Théâtre de la Clarté n°.....
  - 2 enveloppes vierges timbrées                      • une photo de mon enfant

J'autorise mon enfant à rentrer seul après le cours de théâtre : **OUI – NON** (entourer la réponse choisie)

X \_\_\_\_\_

**Signature du parent ou du tuteur légal****Date**

**précédée de la mention « lu et approuvé »**

Votre inscription est un engagement à l'année, après inscription définitive de cette fiche, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure : déménagement hors de la ville, longue maladie, chômage. Un remboursement prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs au secrétariat pour les cas précités ci-dessus.